



## CGT FINANCES PUBLIQUES de la GIRONDE

[cgt.drifip33@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drifip33@dgfip.finances.gouv.fr)

### Compte Rendu CAPL C du 8 juillet 2016 MUTATIONS au 1er septembre 2016

1° étage, Tour A  
Cité administrative - Boite 85 - 33090 Bordeaux cedex  
☎ 05 56 24 81 52 - Fax 05 56 24 86 34

Deux CAPL étaient convoquées ce 8 juillet 2016 :

- Examen du projet du mouvement local suite aux restructurations de services,
- Examen du projet de mouvement local suite au mouvement général de mutations à effet au 1<sup>er</sup> septembre 2016.

La CGT donne lecture de la déclaration liminaire jointe en annexe.

- La DRFIP 33 rappelle qu'elle s'inscrit dans la ligne de la Direction Générale (DG) et déclare tout faire pour maîtriser au mieux les restructurations et les mouvements.
- La situation des emplois C en Gironde fait apparaître un déficit par rapport au TAGERFIP :  
586 emplois installés, dont 31 ETP (équivalent temps plein), **soit 45 vacances** au 31/12/2016.
- 400 cadres C vont être recrutés sur la liste complémentaire mais la Direction n'est pas en mesure de nous dire combien seront affectés à la Gironde pour combler les vacances. De toutes façons, ce ne sera pas suffisant pour palier aux 2300 emplois vacants au niveau national !

#### CAP L Restructuration :

- La CAPL a examiné le projet de mouvement des personnels affectés dans les services dont les missions sont transférées vers d'autres structures (fusions des SIE, création du Service Départemental de l'Enregistrement et restructuration des trésoreries de Podensac/Cadillac, Mérignac/Pessac, Lesparre/Soulac).
- La Direction a rencontré sur place les agents de tous les sites subissant des restructurations. En cela, ils ont respecté la demande de la CGT à la précédente CAPL. Ces visites ont permis de toucher des situations particulières. 10 agents ont toutefois ressenti le besoin de demander une audience. Notre demande était donc bien fondée !
- Sauf cas exceptionnel, en cas de disparition de poste, il y a maintien de l'agent sur la commune et conservation de la mission-structure.
- La CGT opposée à ces restructurations (cf déclaration liminaire) a voté contre ce projet.

**Vote :** ABST : Néant, **CONTRE** : 4 (CGT, FO et Solidaires). **POUR** : 4 (Direction)

### **CAPL Mouvement Local au 1er septembre 2016 :**

2 gels ont été constatés à la Paierie Régionale nouvellement étoffée par les deux anciennes régions du Poitou-Charentes et du Limousin. Il s'agit là d'une décision délibérée de la direction locale suite à la volonté de ne pas remettre en cause l'investissement mis en œuvre pour l'exercice des nouvelles missions issues de la régionalisation. De fait, cela conduit à ne pas permettre aux agents qui pourraient prétendre à ce poste de bénéficier de son attribution. Toutefois, la DRFIP s'est engagée à dégeler ces postes au mouvement du 1er septembre 2017.

Nous rappelons aux collègues que les vœux indiqués dans les fiches doivent correspondre à l'affectation nationale Mission/structure. Tout autre vœu exprimé ne peut être pris en considération par la Direction.

La Direction a demandé à un agent arrivant à la Paierie Régionale de bien vouloir accepter un report de 2 mois afin de ne pas mettre la trésorerie de Bordeaux Métropole en difficulté.

### **Les mesures de gestion :**

Les agents ayant pour affectation nationale « ALD » n'entrent pas dans le cadre du mouvement général, et par définition de la CAPL, mais dans le cadre des mesures de gestion. C'est donc le Directeur qui décide de leur affectation sur le département ou la RAN sur laquelle ils ont été affectés.

La Direction nous a assuré avoir tenu compte des situations géographiques et sociales des personnels ALD qui ont été affectés hors de la Métropole Bordelaise et d'avoir répondu au plus près de leurs choix.

Par ailleurs, des mesures de gestion par le biais de détachements ont été prises pour certains collègues dans des situations sociales ou médicales particulièrement graves.

Cependant, malgré les affectations des ALD, encore trop de postes de cadre C restent vacants !

La CGT demande donc non seulement de pourvoir à ces postes vacants mais aussi de recréer des postes pour le bon fonctionnement des services.

Même si le projet local soumis aux élus respecte la règle de l'ancienneté, le mouvement reste très largement déficitaire. Pour cette raison, la CGT a voté contre le projet de mouvement local.

**Vote : ABST : Néant, CONTRE : 4 (CGT, FO et Solidaires), POUR : 4 (Direction)**

LES ELUS CGT EN CATEGORIE C

*Bruno MARRIER : SIP BDX-TALENCE : 05 56 24 80 83*

*Nadège VIRY : Trésorerie de BLAYE : 05 57 42 75 75*



## CGT FINANCES PUBLIQUES de la GIRONDE

[cgt.drifip33@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drifip33@dgfip.finances.gouv.fr)

24, rue François de Sourdis  
33 060 Bordeaux cedex  
☎ / fax 05 56 90 76 93

1° étage, Tour A Cité administrative  
– Boite 85 33 090 Bordeaux cedex  
☎ 05 56 24 81 52 Fax 05 56 24 86 34

### **Déclaration liminaire à la CAPL du 8 juillet 2016**

C'est dans un contexte de grande contestation sociale que nous tenons cette CAP.

Le gouvernement a imposé la loi El Khomri, dite « Loi travail » dont personne ne veut, à grand coup de 49-3, par la répression policière et en tentant d'interdire les manifestations syndicales. Cette loi, que nous combattons, entraîne la casse du Code du Travail, des régressions sans précédents pour les salariés et une aggravation du dumping social.

Cette loi d'inspiration ultralibérale, commandité par l'union européenne et applaudi par le Medef, est rejeté par près de 75 % de la population, la majorité des parlementaires et des organisations syndicales.

Dans l'unité, avec les syndicats de salariés FO, FSU et Solidaires et de jeunes UNEF, UNL et FIDL, la CGT a mis toutes ses forces dans la bataille pour le retrait de cette loi et pour gagner de nouveaux droits pour les salariés. C'est pour ces raisons que nous avons appelé à la grève et aux manifestations ces quatre derniers mois.

La CGT reste déterminée dans son opposition à la « Loi travail » et pour l'obtention de droits nouveaux à l'image de son projet de code du travail du 21e siècle. Et ce ne sont pas les attaques contre notre syndicat qui nous feront dévier de cet objectif.

Aux finances publiques aussi les projets de réformes destructeurs s'accumulent. Les « lignes directrices » de la DGFIP, dont la direction générale fait actuellement la promotion sont, pour la CGT, porteuses de graves inquiétudes pour l'avenir du réseau.

Il est clair que l'objectif est de démolir les missions et les services pour supprimer à nouveau des dizaines de milliers d'emplois. La CGT alerte les agents sur ces projets mortifères et les appelle à se mobiliser dans l'unité pour les combattre.

Pour nous, il faut au contraire renforcer les missions des finances publiques et créer les emplois nécessaires pour répondre aux besoins sociaux des populations.

À la DRFIP 33, nous subissons les effets de ces politiques : suppressions d'emplois, absence de visibilité sur l'évolution de nos missions, perte de repères, dégradation des conditions de travail. Des dizaines d'emplois B et C sont vacants, aggravant les difficultés résultant des suppressions d'emplois accumulées depuis des décennies.

La direction locale, à son niveau, participe à la démolition des finances publiques, des services et des missions (fermeture de trésoreries, fusion de services, centralisation de missions). Le dialogue social local est en panne.

Vous convoquez aujourd'hui des CAPL concernant le mouvement spécial d'affectation des agents de catégories C, B et A concernés par les opérations de restructurations.

Nous tenons à rappeler que la CGT Finances publiques 33 est opposée à vos projets de restructurations qui ne sont guidés que par une volonté politique de réduction budgétaire. À aucun moment, il n'est question du service public, du contribuable ou des partenaires de notre administration financière.

Votre seul souci est en effet d'entrer dans le moule dessiné par la direction nationale et respecter soigneusement les quotas qui vous sont fixés pour restructurer notre département coûte que coûte.

Pour la CGT, il faut que la direction renonce à ses projets de restructuration et ouvre de véritables discussions avec les représentants des personnels pour enfin prendre en compte les revendications des agents pour de meilleures conditions de travail, de meilleures conditions de vie au travail et pour un service public de qualité.

Les élus CGT Finances Publiques 33